

## AVIS DE RETENUE – 2017-2018 – N° .....



académie  
Nice  
éducation nationale  
enseignement supérieur  
recherche



185 Av. Victor Sergent  
BP 536  
83 705 St Raphaël Cedex  
Tel: 04 98 11 39 10  
Fax: 04 98 11 39 11  
0830075@ac-nice.fr

Madame, Monsieur,

L'élève ..... de la classe de .....

est mis en retenue :

- le ..... / ..... / ..... de ..... h ..... à ..... h .....
- le ..... / ..... / ..... de ..... h ..... à ..... h .....
- et le ..... / ..... / ..... de ..... h ..... à ..... h .....

par M./Mme ..... professeur de ....., surveillant, CPE.

Pour le motif suivant :

Travail à effectuer :

Visa du professeur

Visa CPE

Signature du responsable

L'élève devra se présenter en retenue avec cet avis signé du responsable légal.

N° .....

Date : .....

Heure : .....

## AVIS DE RETENUE – 2017-2018 – N° .....



académie  
Nice  
éducation nationale  
enseignement supérieur  
recherche



185 Av. Victor Sergent  
BP 536  
83 705 St Raphaël Cedex  
Tel: 04 98 11 39 10  
Fax: 04 98 11 39 11  
0830075@ac-nice.fr

Madame, Monsieur,

L'élève ..... de la classe de .....

est mis en retenue :

- le ..... / ..... / ..... de ..... h ..... à ..... h .....
- le ..... / ..... / ..... de ..... h ..... à ..... h .....
- et le ..... / ..... / ..... de ..... h ..... à ..... h .....
- 

par M./Mme ..... professeur de ....., surveillant, CPE.

Pour le motif suivant :

Travail à effectuer :

Visa du professeur

Visa CPE

Signature du responsable

L'élève devra se présenter en retenue avec cet avis signé du responsable légal.

N° .....

Date : .....

Heure : .....

## AVIS D'EXCLUSION DE COURS – 2017-2018

Le présent avis sera transmis à la famille ainsi qu'à la direction et sera conservé par le CPE dans le dossier de l'élève.

### RAPPEL A L'ATTENTION DES ENSEIGNANTS

Conformément aux textes régissant les exclusions de cours :

- **Loi du 05/07/1990** : « [...] L'exclusion de cours ne peut [...] être motivée qu'en cas de mise en danger d'autrui ou de l'élève mis en cause lui-même. »
- **Circulaire n°2000-105 du 11.07.2000 article 2.2** : « ...L'exclusion ponctuelle de cours s'accompagne d'une prise en charge de l'élève dans le cadre d'un dispositif prévu à cet effet... Justifiée par un manquement grave, elle doit demeurer tout à fait exceptionnelle et donner lieu systématiquement à une information écrite au CPE et au chef d'établissement. »

### IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE EXCLU :

NOM Prénom : ..... Classe : .....

### MOTIF :

### INCIDENT GÉNÉRÉ A L'ENCONTRE DE :

- Violence physique
- Violence verbale grave
- Menaces
- Possession d'un objet dangereux
- Autre manquement grave (préciser) : .....

- Un élève
- Un groupe d'élèves
- L'enseignant
- L'élève lui-même
- Autre (préciser) : .....

### RAPPORT DES FAITS :

### SUITES PROPOSÉES PAR L'ENSEIGNANT (POUR TRAITEMENT) :

#### PUNITIONS ET AUTRES (plusieurs choix possibles) :

- Rattrapage du cours avec l'enseignant le ..... / ..... / ..... de ..... h ..... à ..... h .....
- Puntion (préciser la nature) : .....
- Retenue
- Appel à la famille
- Rendez-vous avec la famille accompagné :  
 du CPE                       du Principal/Principal Adjoint
- Mise en place d'une commission de vie scolaire
- Autre (préciser) : .....

#### SANCTIONS\*:

- Avertissement
- Blâme
- Mesure de responsabilisation
- Exclusion temporaire
- Convocation du conseil de discipline

\* Ce choix doit être assorti d'un rapport détaillé transmis au CPE dans les 24 heures de l'exclusion.

### IDENTITÉ DU PROFESSEUR ET DE L'ACCOMPAGNATEUR :

Mme/M. : ..... Signature :  
charge l'élève ..... d'accompagner l'élève exclu à la vie scolaire.

Date & heure du renvoi :  
le ..... / ..... / ..... à ..... h .....

### BILLET DE RETOUR EN CLASSE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'élève ..... inscrit(e) en classe de .....  
s'est présenté(e) auprès du CPE le ..... / ..... / ..... à ..... h .....

Signature avec tampon du bureau de la vie scolaire :